



AGIR pour la  
**BIODIVERSITÉ**  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



LPO France Partenaire officiel

# ATLAS DE BIODIVERSITE COMMUNALE

Bilan et préconisations de  
gestion



MEYLAN  
2022



**meylan**

Une ambition  
partagée

# SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>2</b>
<b>SYNTHESE FAUNE</b> .....	<b>4</b>
Connaissance actuelle : .....	4
Amélioration de la connaissance via l'ABC.....	6
<b>ESPECES PATRIMONIALES</b> .....	<b>8</b>
Amphibiens :.....	8
Chauves-souris : .....	8
Mammifères : .....	8
Odonates : .....	8
Oiseaux : .....	8
Papillons de jours : .....	9
Reptiles : .....	9
<b>SYNTHESE FLORE</b> .....	<b>10</b>
<b>LES ESPACES DE BIODIVERSITE</b> .....	<b>17</b>
<b>ACTIONS FAVORABLES A LA BIODIVERSITE</b> .....	<b>21</b>
Le patrimoine arboré de la commune.....	21
Zone agricole .....	23
Biodiversité en ville .....	26
Sensibilisation.....	27
<b>INDICATEURS DE SUIVI</b> .....	<b>28</b>
<b>ANNEXES</b> .....	<b>29</b>
Annexe 1 : liste des espèces .....	31
Annexes 2 : Atlas des espèces patrimoniales.....	38

Rédaction : Hublé Fabien, chef de projet  
Relecture : Fonters Rémi, responsable du pôle conservation  
Crédit photo : Mésange charbonnière ©Raphaël Bussière

## INTRODUCTION

Approuvé en mars 2018, le projet d'atlas de la biodiversité communale (ABC) de la commune de Meylan s'est déroulé de septembre 2019 à septembre 2021.

Suite à un état des lieux qui a mis en évidence des lacunes dans les connaissances du patrimoine naturel avec certains groupes taxonomiques sous prospectés ou des zones « blanches » sur la commune, la LPO Auvergne-Rhône-Alpes (LPO AuRA) en Isère et l'association botanique GENTIANA ont mené des prospections sur l'ensemble du territoire.

Des actions de sensibilisation et d'inventaires participatifs ont été conduites par les associations et le centre d'initiation à la nature et l'environnement (CINE) de Meylan. Ces actions, en parallèle d'outils mis à disposition par la commune aux habitants (fiche d'identification, Géo Nature), avaient pour but la sensibilisation du grand public.

Les ABC sont un outil performant permettant d'améliorer la connaissance des enjeux liés au patrimoine naturel et de sensibilisation. Ce rapport synthétise les résultats et propose des pistes d'actions pour poursuivre la démarche de protection de l'environnement initiée par la commune de Meylan.

## CALENDRIER DE L'ABC

Plusieurs phases se sont déroulées lors de la réalisation de l'ABC s'étalant de l'état des lieux à la rédaction de ce document de synthèse. Les différentes étapes du projet sont synthétisées dans le tableau ci-dessous. Il est à noter que les confinements successifs liés à la crise covid ont fortement perturbé l'organisation de l'ABC.

Les prospections opportunistes réalisées par les bénévoles et la commission faune de la LPO représentent une quantité conséquente d'observations, cependant ces prospections diffuses dans le temps ne sont pas transcribable sous forme de calendrier. A titre d'exemple, Gilles Reymbold, bénévole à la LPO a réalisé plus de 40 sorties sur la commune de novembre 2019 et mai 2020 principalement pour réaliser des suivis de migration au Saint Eynard, prospecter la plaine agricole ou encore les prairies du Monarié

Avancement du projet	Date	Inventaires	
Etat des lieux des connaissances	3 <sup>ème</sup> trimestre 2019 18/09/2019	Chiroptères	
Amélioration de la connaissance et sensibilisation du grand public	4 <sup>ème</sup> trimestre 2019 30/09/2019	Chiroptères	
	26/11/2019	Oiseaux	
	27/11/2019	Oiseaux	
	1 <sup>er</sup> trimestre 2020 25/01/2020	Oiseaux	
	13/03/2020	Amphibiens	
	18/03/2020	Oiseaux	
	3 <sup>ème</sup> trimestre 2020 07/07/2020	Papillons	
	2 <sup>ème</sup> trimestre 2021	22/03/2021	Amphibiens
		26/04/2021	Oiseaux
		27/04/2021	Amphibiens
		30/04/2021	Amphibiens
		19/05/2021	Odonates
		21/05/2021	Oiseaux
09/06/2021		Papillons	
10/06/2021		Papillons - Oiseaux	
15/06/2021	Oiseaux		
16/06/2021	Papillons - Oiseaux		
3 <sup>ème</sup> trimestre 2021 10/08/2021	Papillons		
Synthèses et rendu	4 <sup>ème</sup> trimestre 2021 21/10/2021	Atelier participatif : présentation des enjeux	
	1 <sup>er</sup> trimestre 2022		

## SYNTHESE FAUNE

### Connaissance actuelle :

Au cours des 10 dernières années (de janvier 2010 au 31 décembre 2021) 21 217 observations d'espèces ont été réalisées sur la commune pour les groupes taxonomiques suivants : amphibiens, chauves-souris, mammifères, oiseaux, papillons de jour et reptiles. Ces groupes taxonomiques sont les plus pertinents pour proposer des actions sur la commune au vu de la connaissance dont nous disposons. Les données renseignées à un niveau moins précis que le niveau spécifique ont été exclues de cette analyse ainsi que les données produites sur d'autres groupes taxonomiques comme les orthoptères ou les papillons de nuits.

L'ABC lancé en 2019 a probablement eu un impact sur la production de données avec une forte augmentation des observations en 2020 et 2021.

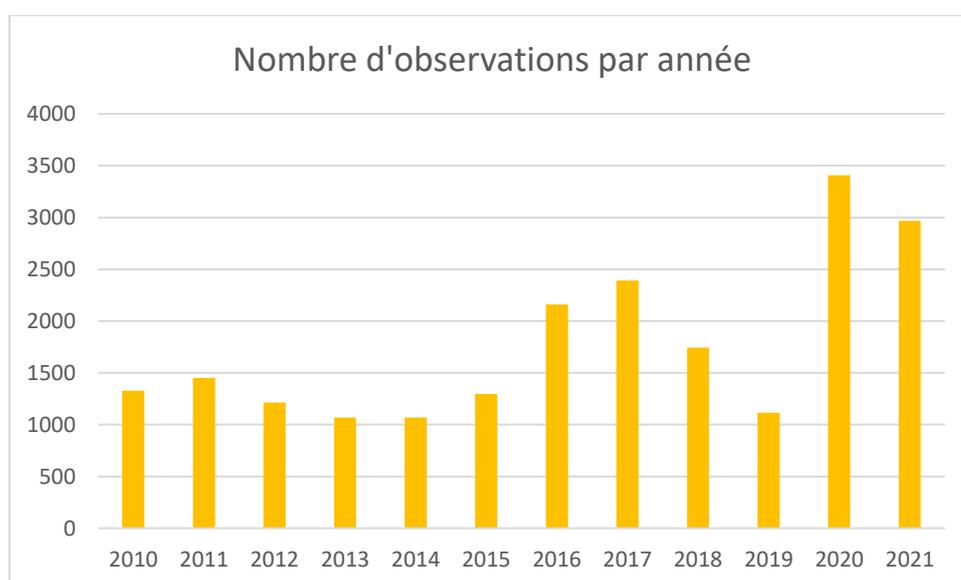


Figure 1: Nombre d'observations réalisées par année sur la commune de Meylan

Ces observations sont réparties de façon inégale avec 92.6% de données concernant l'avifaune. Ce ratio est supérieur au ratio calculé au niveau départemental où 85 % des observations sont liées à l'avifaune. Cette différence traduit potentiellement un biais d'observation avec la présence d'ornithologues confirmés sur la commune. Le nombre d'observations par groupe taxonomique est synthétisé dans le tableau ci-dessous.

Groupe taxonomique	Nbr de données	Ratio
<b>Oiseaux</b>	<b>19645</b>	<b>93%</b>
<b>Mammifères</b>	<b>669</b>	<b>3%</b>
<b>Amphibiens</b>	<b>282</b>	<b>1%</b>
<b>Papillons de jour</b>	<b>274</b>	<b>1%</b>
<b>Chauves-souris</b>	<b>119</b>	<b>&lt; 1%</b>
<b>Reptiles</b>	<b>119</b>	<b>&lt; 1%</b>
<b>Odonates</b>	<b>109</b>	<b>&lt; 1%</b>
<b>Total</b>	<b>21217</b>	

Figure 2: Nombre d'observations réalisées par groupe taxonomique

Au-delà du nombre d'observations il convient également d'évaluer la richesse spécifique de la commune. Les 21 217 observations correspondent à 300 espèces. Les oiseaux sont toujours les plus représentés avec 170 espèces (57%). Le nombre d'espèces par groupe taxonomique est présenté dans le graphique ci-dessous.

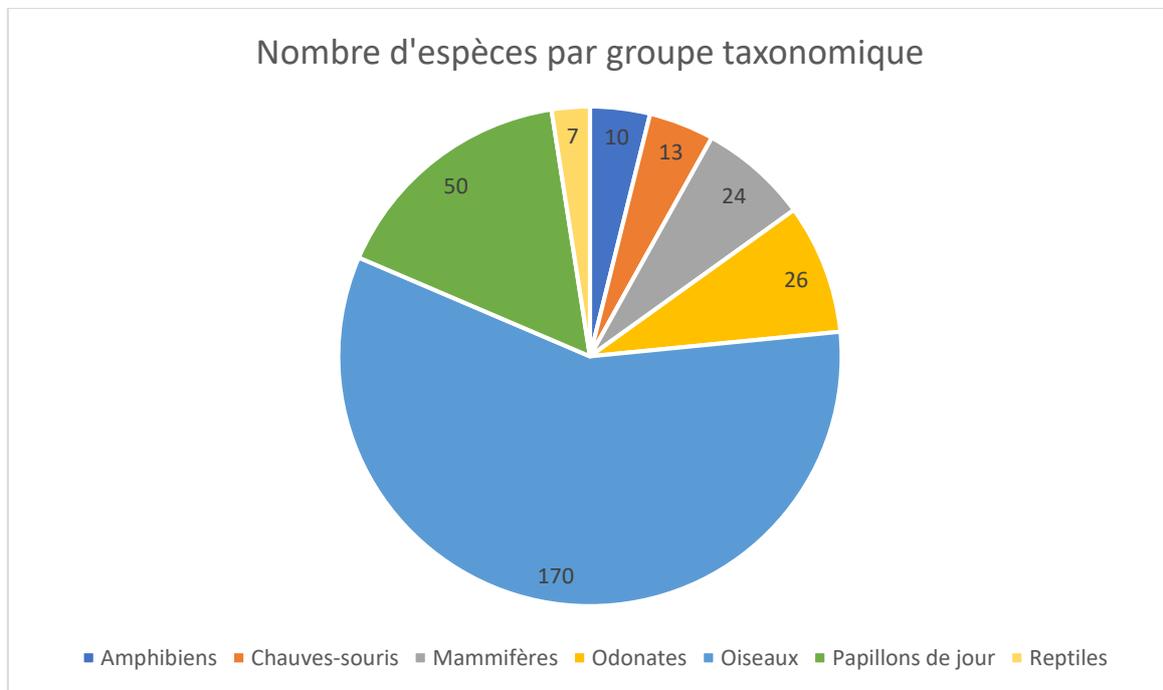
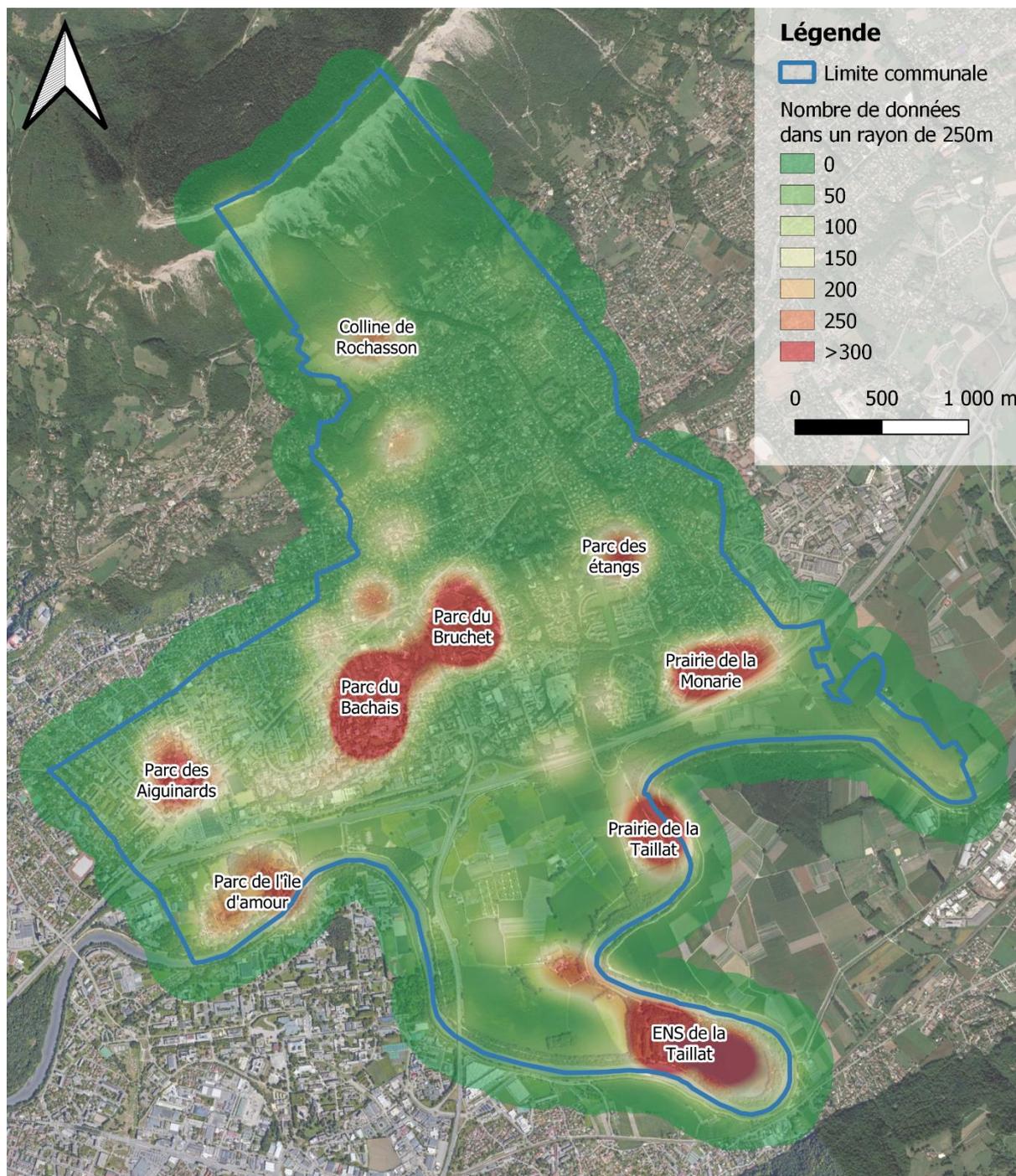


Figure 3 : Nombre d'espèces par groupe taxonomique

Les oiseaux ont la particularité d'être majoritairement très mobile avec la réalisation de migration pouvant emmener certaines espèces à plusieurs milliers de kilomètres. Ainsi les espèces reproductrices sont particulièrement intéressantes de par leur utilisation du territoire (milieu favorable à la nidification et à l'élevage des jeunes). Si l'on considère le statut de reproduction, 75 espèces d'oiseaux se reproduisent de manière certaine ou probable sur la commune.

La liste complète des espèces présente sur la commune est disponible en annexe 1.

Enfin la répartition spatiale des observations sur la commune laisse entrevoir les sites les plus prospectés de la commune. Ces zones sont souvent des spots de biodiversité composées d'espaces verts plus ou moins naturels. Les zones les plus prospectées sont présentées dans la carte ci-dessous.



Carte 1 : Répartition des observations sur la commune de Meylan

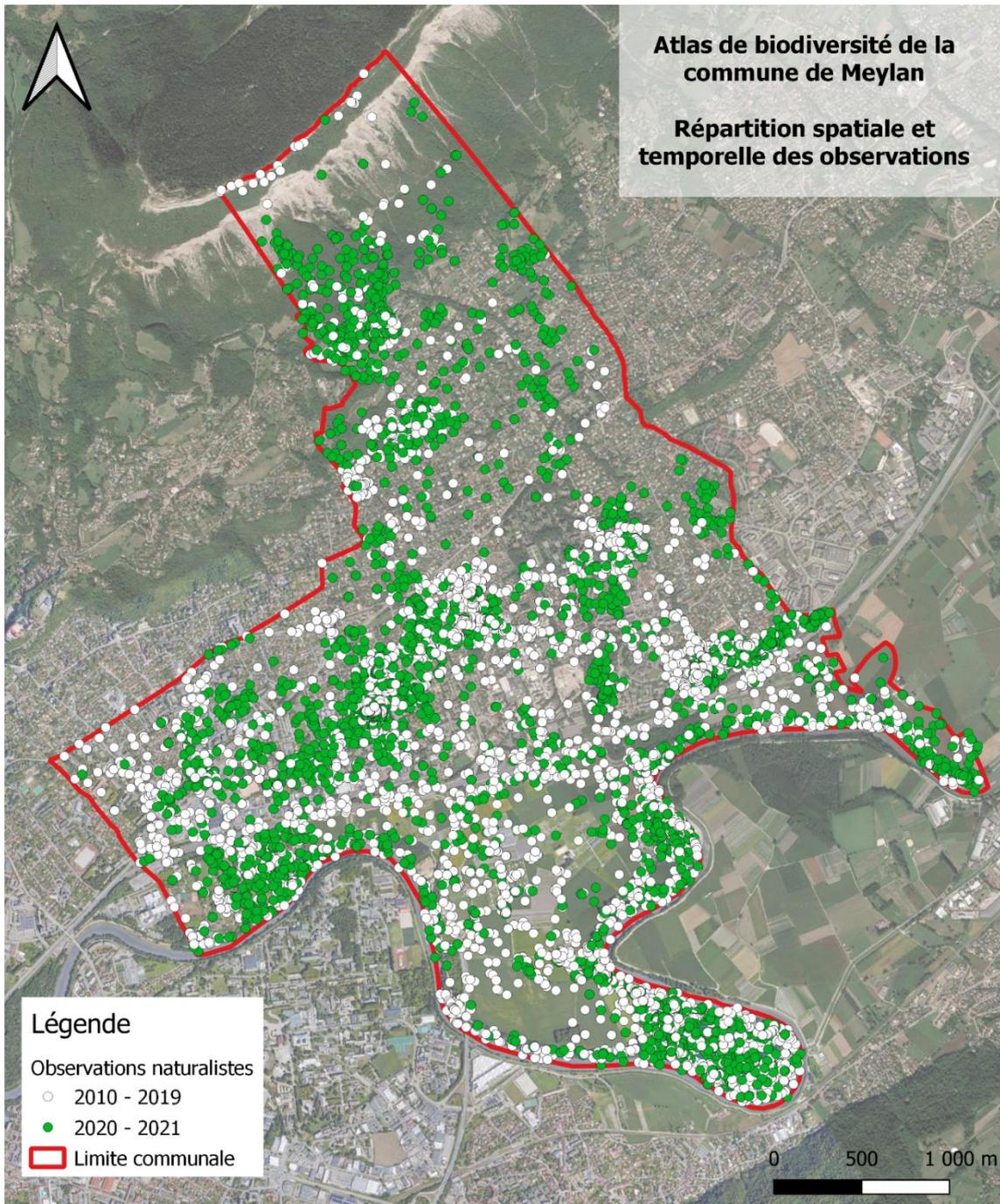
### Amélioration de la connaissance via l'ABC

L'atlas de la biodiversité de la commune de Meylan a démarré en 2019 suite à la volonté de la commune d'améliorer la connaissance de la biodiversité de son territoire.

Cet objectif est atteint car la réalisation de l'atlas a permis d'acquérir plus de 6 300 observations sur 2 années et a conduit à la découverte de 37 espèces qui n'avait pas été inventoriées au cours des 10 années précédentes (toujours pour les groupes taxonomiques concernés).

Les papillons de jour sont le groupe qui a le plus évolué avec la découverte de 15 espèces, suivi des oiseaux avec 12 espèces observées pour la première fois sur la commune. Parmi ces espèces nouvellement découvertes sur le territoire il est à noter quelques espèces patrimoniales pour le territoire : le triton crêté, le chat forestier, les couleuvres vipérines et d'Esculape, le petit mars changeant et l'aesche affine.

La répartition des observations sur la commune a également évolué avec des prospections ciblées sur les « dents creuses » mises en place durant l'ABC qui ont permis d'homogénéiser la connaissance du territoire.



Carte 2 : Répartition temporelle des observations sur la commune de Meylan

## ESPECES PATRIMONIALES

Parmi les 300 espèces recensées sur la commune certaines sont particulièrement intéressantes car plutôt rares sur le territoire ou en fort déclin. Les cartes de répartition des espèces présentées ci-dessous sont disponibles en annexe 2.

### Amphibiens :

2 espèces sont particulièrement intéressantes. Tout d'abord l'alyte accoucheur, petit crapaud, facilement identifiable grâce à son chant fluté. L'espèce observée en 2015 au niveau du clos des capucins a été revue en 2021. Ensuite le triton crêté, découvert en 2021 au parc de l'Île d'amour est une espèce patrimoniale très rare sur la métropole grenobloise. La population semble isolée des autres populations du Grésivaudan ce qui la rend très sensible aux perturbations.



Photo 1 : Alyte accoucheur - @Emilie Barbelette

### Chauves-souris :

Chez les chiroptères la pipistrelle pygmée et la noctule commune sont des espèces liées aux milieux arborés et notamment aux arbres à cavités. La commune de Meylan a la particularité de posséder un important patrimoine arboré avec des grands arbres et notamment de nombreux chênes qui sont restés présents malgré l'urbanisation. Un second cortège représenté par 2 espèces plus communes : les murins de Daubenton et de Natterer qui sont toutes 2 des espèces liées aux milieux aquatiques, elles chassent sur les plans d'eau de la commune.

### Mammifères :

Parmi les 20 espèces présentes sur la commune, 2 sont particulièrement intéressantes. En premier lieu le chat forestier, observé grâce à un piège photographique en 2020. Cette espèce qui occupe un vaste territoire se déplace dans les boisements au pied du Saint-Eynard. Ensuite le castor d'Eurasie, qui avait autrefois quasiment disparu du territoire national, a recolonisé une grande partie de son aire de répartition suite à l'abandon de sa chasse et la mise en place de programme de réintroduction. Aujourd'hui bien présent sur l'ensemble du linéaire de l'Isère il est également bien présent dans la chantourne qui longe les prairies du Monarie.

### Odonates :

Le cortège de libellules de la commune est composé d'espèces communes. A noter la présence du caloptéryx hémorroïdale, une libellule méridionale qui profite du réchauffement climatique pour s'étendre vers le nord. Les premières mentions de l'espèce sont faites en Isère dans les années 90 en bordure du fleuve Rhône. Elle se rencontre aujourd'hui en plaine dans la quasi-totalité du département.

### Oiseaux :

Avec 166 espèces dont 72 nicheuses, les oiseaux sont le groupe le mieux connu sur la commune. Plusieurs espèces sont remarquables ou représentent un enjeu local. Tout d'abord les zones forestières / boisées utilisées par la bondrée apivore, la gélinotte des bois ou un large cortège de pic et notamment le pic noir pour se reproduire. Les grands arbres et les coteaux boisés du Saint-Eynard semblent particulièrement intéressants pour ces espèces. Les rapaces nocturnes sont bien représentés sur la commune avec la chouette chevêche, nicheuse dans la plaine agricole ou le petit duc scops lui

aussi nicheur probable dans le quartier du Grand Pré. Pour les milieux humides on note la présence du grèbe huppé sur le lac de la Taillat, de la rousserole effarvate dans les petites roselières du Monarie, ou encore des guêpiers d'Europe qui nidifie d'ordinaire dans les berges des cours d'eau et qui ont colonisé 2 buttes de terre apparues suite à la création de mares et aujourd'hui entretenues à cet effet. Enfin le moineau friquet, autrefois l'espèce la plus commune du Grésivaudan, était jusqu'à récemment nicheur sur la commune.



Photo 4 : Pic noir - ©Denis Simonin



Photo 3: Guêpier d'Europe - ©Denis Simonin



Photo 2 : Chouette chevêche - ©Sylvain Chapuis

### Papillons de jours :

Comme pour les odonates le cortège d'espèces est composé d'espèces relativement communes mais assez diversifié car l'on retrouve des espèces liées à différents milieux. Le grand nègre des bois est un papillon forestier que l'on rencontre sur les boisements au nord de la commune. L'Appolon est un papillon d'altitude qui a pour plante hôte des orpins (plantes liées aux milieux rocheux) il se rencontre donc sur les falaises du Saint-Eynard. Enfin le petit mars changeant est de son côté lié au ripisylve (plante hôte saule et peupliers), il se rencontre donc le long des berges de l'Isère là où la ripisylve s'est maintenue de manière suffisante.

### Reptiles :

Plutôt discret les reptiles sont le groupe avec le plus petit nombre d'observations. Comme pour les chauves-souris, une espèce est particulièrement intéressante : la couleuvre d'Esculape. Elle est liée aux forêts tempérées et donc au patrimoine boisé de la commune. La seconde est la couleuvre vipérine, une couleuvre semi aquatique plutôt rare dans le Grésivaudan qui a été identifiée pour la première fois sur la commune lors d'une animation ouverte dans le cadre des ABC.



Photo 5 : Couleuvre vipérine - ©Rémi Fonters

# SYNTHESE FLORE

## Bilan des connaissances

La synthèse des données flore réalisée par Gentiana permet de faire état de 6 092 observations sur l'ensemble de la commune. Sur ces 6 000 données, **1849 ont été recueillies au cours de l'ABC d'août 2019 à décembre 2021.**

Ces 6 000 données permettent de mettre à jour à **675 taxons dont 23 pour les bryophytes (mousses) et 652 pour les plantes vasculaires** (plantes à fleurs et fougères).

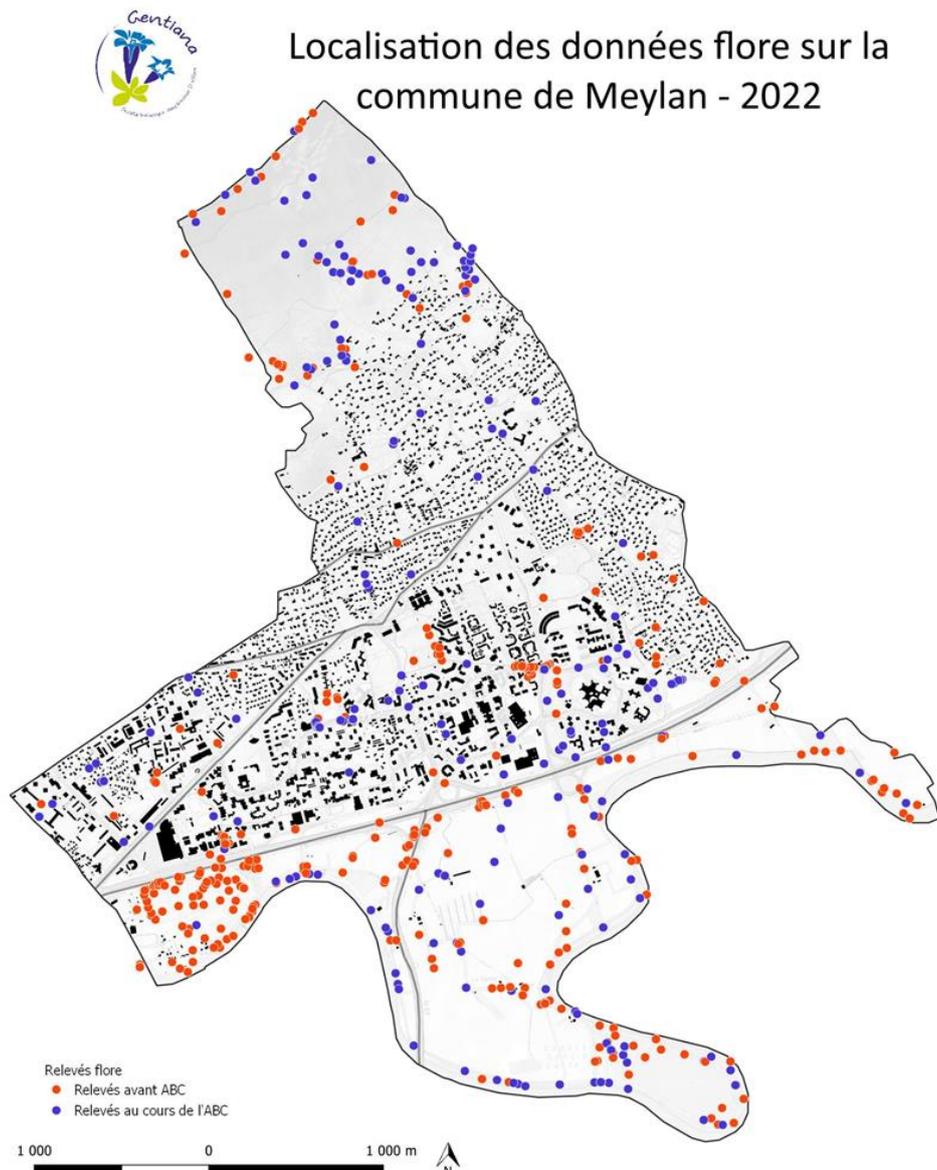
**Meylan est désormais dans les 50 communes les plus riches en biodiversité végétale sur le département de l'Isère (d'après les données connues).**

## Amélioration de la connaissance via l'ABC

Depuis le lancement de l'ABC, **1849 données nouvelles** ont été récoltées. Il s'agit à la fois de données récoltées par les salariés de Gentiana (1560 données), et des données des sciences participatives (sauvages de ma rue, orchidées sauvages et mission flore : 289 données).

La répartition des observations sur la commune a également évolué avec plus de données en milieu urbain ce qui faisait défaut avant le lancement de l'ABC. Par ailleurs les zones naturelles peu connues ont été prospectées.

La carte ci-dessous illustre la répartition des données flore sur la commune.



**Concernant la liste des espèces, près de 100 taxons ont été découverts (94) au cours de l'ABC. Sur ces 100 taxons, plusieurs sont patrimoniaux :**

Le **Cirse de Montpellier**, une espèce protégée au niveau régional a été découverte dès le début de l'inventaire. Deux autres espèces protégées ont été observées pour la première fois sur Meylan : **l'Ail rocambole et l'Ophioglosse Langue de serpent**. Une espèce quasi menacée au niveau régional, le **Cytise couché** a été trouvé en plusieurs points sur les pelouses sèches du nord-est de la commune.

## ESPECES PATRIMONIALES

Parmi les 675 taxons recensés sur la commune certains sont considérés comme patrimoniaux en raison :

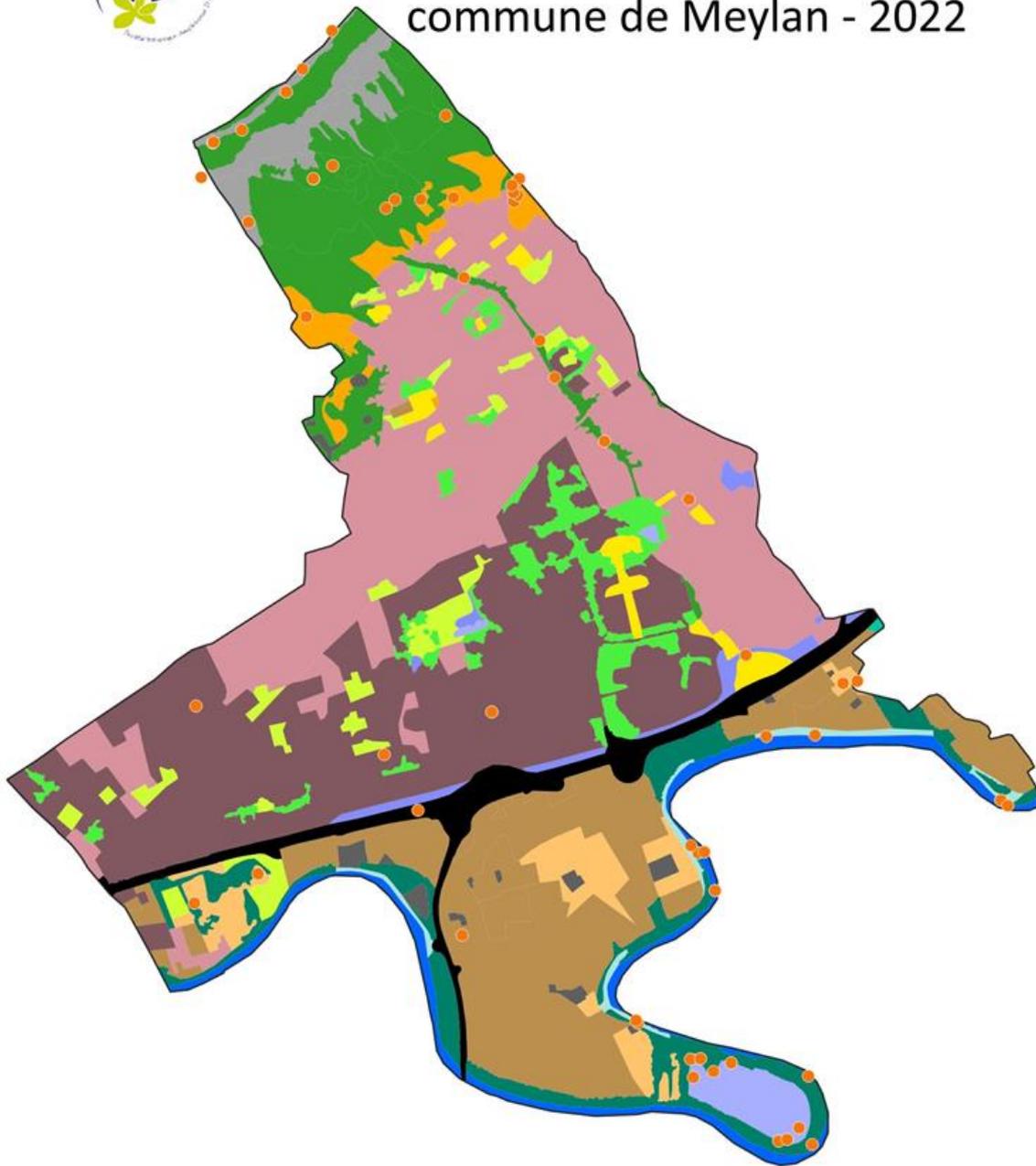
- de leur statut de protection : protection régionale et nationale
- de leur inscription sur les listes rouges nationale ou régionale comme espèces quasi-menacées ou menacées (vulnérable VU, en danger d'extinction EN, en danger critique d'extinction CR)
- de leur inscription sur dans la liste de protection départementale fixant les espèces faisant l'objet d'une interdiction ou d'une réglementation de cueillette.
- de leur inscription dans la liste des espèces déterminantes ZNIEFF pour la zone alpine.

**Au final, 30 espèces sont considérées comme patrimoniales.**

Les milieux les plus riches en espèces patrimoniales sont les milieux humides de la plaine (bancs sablo-limoneux de l'Isère, vases exondées d'étangs, berges de fossés, prairies mésohygrophiles) situés dans les espaces déjà connus pour leur enjeu biodiversité (ENS de la Taillat, Parc de l'Île d'Amour, berges de l'Isère), les coteaux secs du nord de la commune (pelouses sèches à mi-sèches, ourlets thermophiles) et les milieux rocheux sous le Saint Eynard (falaises et rochers, pieds de falaises, éboulis stabilisés). Pour autant, dans le centre urbain, les zones d'habitats collectifs et de bureaux offrent des zones moins anthropisées et accueillent également quelques espèces patrimoniales.



## Localisation de la flore patrimoniale sur la commune de Meylan - 2022



- |                               |   |   |
|-------------------------------|---|---|
| ● Espèces patrimoniales flore | ■ Axe autoroutier et dépendances          | ■ Prairies mésophiles                   |
| ■ Grand types d'habitats      | ■ Rivières                                | ■ Torrent et sa ripisylve               |
| ■ Peupleraies                 | ■ Étangs et gravières                     | ■ Parcs et jardins                      |
| ■ Falaises et éboulis         | ■ Forêts alluviales dégradées             | ■ Habitats collectifs et bureaux        |
| ■ Fourrés                     | ■ Cultures                                | ■ Habitats pavillonnaires               |
| ■ Boisements                  | ■ Urbanisation diffuse                    | ■ Zones humides                         |
| ■ Pelouses et coteaux secs    | ■ Berges endiguées ouvertes               | ■ Potagers                              |
| ■ Vignes                      | ■ Zones urbaines boisées et parcs arborés | ■ Prairies mésophiles à mésohygrophiles |



## Les espèces protégées

Huit espèces protégées au niveau national ou régional sont présentes sur la commune de Meylan. Il s'agit de :

Nom français	Nom scientifique (TAXREF13)	Famille	Dernière date d'observation	Protection	Liste rouge régionale	Statut ZNIEFF
Ail rocambole	<i>Allium scorodoprasum</i> L., 1753	Amaryllidacées	29-juin-21	Régionale		
Cirse de Montpellier	<i>Cirsium monspessulanum</i> (L.) Hill, 1768	Asteracées	05-sept.-19	Régionale	Quasi Menacé	Déterminante
Daphné thymélée	<i>Daphne cneorum</i> L., 1753	Thymelaeacées	12-juin-20	Régionale		Déterminante
Genévrier thurifère	<i>Juniperus thurifera</i> L.	Cupressacées	13-juin-03	Régionale		Déterminante
Germandrée des marais	<i>Teucrium scordium</i> L., 1753	Lamiacées	16-mars-21	Régionale	En Danger	Déterminante
Jonc à deux tranchant	<i>Juncus alpinoarticulatus</i> subsp. <i>fuscoater</i> (Schreb.) O.Schwarz, 1949	Juncacées	19-sept.-18	Régionale	Quasi Menacé	
Ophioglosse	<i>Ophioglossum vulgatum</i> L., 1753	Ophioglossacées	20-mai-21	Régionale		Déterminante
Petite Massette	<i>Typha minima</i> Funck, 1794	Typhacées	06-août-19	Nationale	En Danger	Déterminante

## Les espèces menacées ou quasi menacées à l'échelle régionale

Neuf espèces inscrites sur la liste rouge régionale en tant qu'espèce menacée ou quasi menacées ont été recensées. Il s'agit de :

Nom français	Nom scientifique (TAXREF13)	Famille	Dernière date d'observation	Protection	Liste rouge régionale	Statut ZNIEFF
Calamagrostide faux roseau	<i>Calamagrostis pseudophragmites</i> (Haller f.) Koeler, 1802	Poacées	01-oct.-04		En Danger	Déterminante
Cirse de Montpellier	<i>Cirsium monspessulanum</i> (L.) Hill, 1768	Asteracées	05-sept.-19	Régionale	Quasi Menacé	Déterminante
Cytise couché	<i>Cytisus lotoides</i> Pourr., 1788	Fabacées	25-mai-20		Quasi Menacé	Déterminante
Erodium à feuilles de mauve	<i>Erodium malacoides</i> (L.) L'Hér., 1789	Geraniacées	18-mai-04		Vulnérable	
Germandrée des marais	<i>Teucrium scordium</i> L., 1753	Lamiacées	16-mars-21	Régionale	En Danger	Déterminante
Jonc à deux tranchant	<i>Juncus alpinoarticulatus</i> subsp. <i>fuscoater</i> (Schreb.) O.Schwarz, 1949	Juncacées	19-sept.-18	Régionale	Quasi Menacé	
Linnaire à feuilles d'origan	<i>Chaenorhinum origanifolium</i> (L.) Kostel., 1844	Plantaginacées	25-avr.-04		Quasi Menacé	
Petite Massette	<i>Typha minima</i> Funck, 1794	Typhacées	06-août-19	Nationale	En Danger	Déterminante
Pigamon jaune	<i>Thalictrum flavum</i> L., 1753	Ranunculacées	03-août-06		Quasi Menacé	Déterminante

A noter que la Véronique à feuilles de sarriette (*Veronica acinifolia* L.), citée précédemment sur Meylan est très douteuse ; la donnée a été enlevée.

## Les espèces inscrites dans l'arrêté préfectoral de réglementation de cueillette

Huit espèces sont concernées par une réglementation ou une interdiction de cueillette. Ce sont des espèces qui n'ont que ce statut. Il s'agit de :

Nom français	Nom scientifique (TAXREF13)	Famille	Dernière date d'observation	Arrêté départemental	Statut ZNIEFF
Lis orangé	<i>Lilium bulbiferum</i> var. <i>croceum</i> (Chaix) Pers., 1805	Liliacées	11-juin-05	Interdiction cueillette	
Nivéole du printemps	<i>Leucojum vernum</i> L., 1753	Amaryllidacées	12-févr.-17	Interdiction cueillette	
Œillet des Chartreux	<i>Dianthus carthusianorum</i> L., 1753	Caryophyllacées	12-mai-03	Interdiction cueillette	
Polystic à aiguillons	<i>Polystichum aculeatum</i> (L.) Roth, 1799	Dryopteridacées	21-févr.-20	Interdiction cueillette	
Houx	<i>Ilex aquifolium</i> L., 1753	Aquifoliacées	01-avr.-21	Réglementation cueillette	
Jonquille	<i>Narcissus pseudonarcissus</i> L., 1753	Amaryllidacées	25-avr.-04	Réglementation cueillette	
Lis martagon	<i>Lilium martagon</i> L., 1753	Liliacées	17-juin-18	Réglementation cueillette	
Muguet	<i>Convallaria majalis</i> L., 1753	Asparagacées	12-juin-20	Réglementation cueillette	

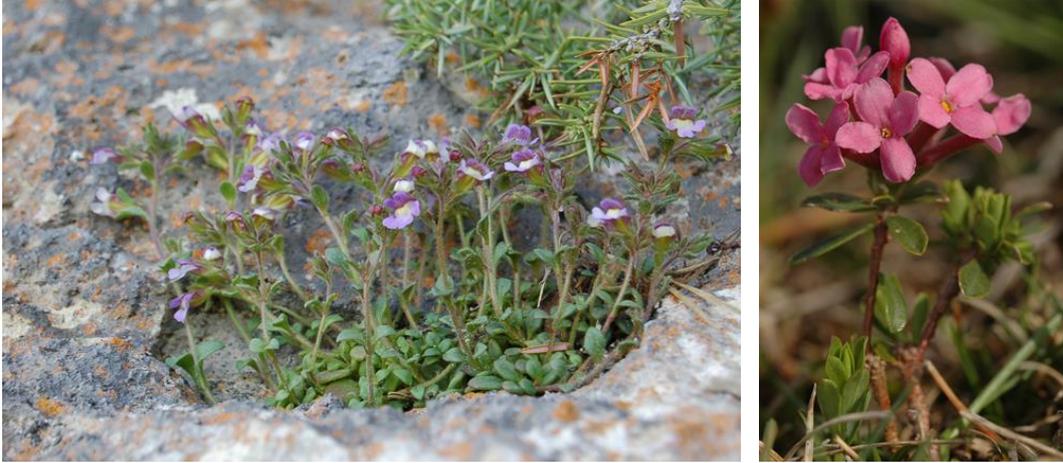
## Les espèces déterminantes pour les ZNIEFF de la zone alpine

Dix Huit espèces sont inscrites sur la liste des espèces déterminantes ZNIEFF pour la zone alpine. Huit sont déjà identifiées comme espèces patrimoniales du fait de leurs protections et/ou de leurs statuts en liste rouge, huit autres sont uniquement déterminantes pour les ZNIEFF. Il s'agit de :

Nom français	Nom scientifique (TAXREF13)	Famille	Dernière date d'observation	Protection	Liste rouge régionale	Statut ZNIEFF
Calamagrostide faux roseau	<i>Calamagrostis pseudophragmites</i> (Haller f.) Koeler, 1802	Poacées	01-oct.-04		En Danger	Déterminante
Cirse de Montpellier	<i>Cirsium monspessulanum</i> (L.) Hill, 1768	Asteracées	05-sept-19	Régionale	Quasi Menacé	Déterminante
Clypéole	<i>Clypeola jonthlaspi</i> L., 1753	Brassicacées	25-avr.-04			Déterminante
Cytise couché	<i>Cytisus lotoides</i> Pourr., 1788	Fabacées	25-mai-20		Quasi Menacé	Déterminante
Daphné thymélée	<i>Daphne cneorum</i> L., 1753	Thymelaeacées	12-juin-20	Régionale		Déterminante
Genévrier thurifère	<i>Juniperus thurifera</i> L.	Cupressacées	13-juin-03	Régionale		Déterminante
Germandrée des marais	<i>Teucrium scordium</i> L., 1753	Lamiacées	16-mars-21	Régionale	En Danger	Déterminante
Guimauve	<i>Althaea officinalis</i> L., 1753	Malvacées	06-juil.-21			Déterminante
Héléocharis d'Autriche	<i>Eleocharis mamillata</i> subsp. <i>austriaca</i> (Hayek) Strandh., 1965	Cyperacées	03-août-06			Déterminante
Herbe de Sainte Sophie	<i>Descurainia sophia</i> (L.) Webb ex Prantl, 1891	Brassicacées	16-janv.-20			Déterminante
Lathrée écailleuse	<i>Lathraea squamaria</i> L., 1753	Orobanchacées	21-mars-19			Déterminante
Ophioglosse	<i>Ophioglossum vulgatum</i> L., 1753	Ophioglossacées	20-mai-21	Régionale		Déterminante
Ophrys abeille	<i>Ophrys apifera</i> Huds., 1762	Orchidacées	25-mai-20			Déterminante
Petite Massette	<i>Typha minima</i> Funck, 1794	Typhacées	06-août-19	Nationale	En Danger	Déterminante
Pigamon jaune	<i>Thalictrum flavum</i> L., 1753	Ranunculacées	03-août-06		Quasi Menacé	Déterminante
Sanguisorbe officinale	<i>Sanguisorba officinalis</i> L., 1753	Rosacées	05-sept-19			Déterminante
Spiranthe d'automne	<i>Spiranthes spiralis</i> (L.) Chevall., 1827	Orchidacées	22-oct.-21			Déterminante
Vulpin genouillé	<i>Alopecurus geniculatus</i> L., 1753	Poacées	30-mai-12			Déterminante

## Présentation des espèces patrimoniales

Certaines espèces patrimoniales présentes sur la commune sont peu menacées du fait de leur écologie : en effet les espèces qui se développent sur les falaises et les vires du Saint Eynard (Genevrier Thurifère, Lis orangé, Linaire à feuilles d'origan) ou sur les éboulis (Daphné thymélée) ne présentent pas de menace directe.



*Linaire à feuilles d'origan et Daphné thymélée*

Les espèces liées aux alluvions de l'Isère, Petite massette et Calamagrostide faux roseau, restent des espèces très menacées du fait de la réduction de leurs habitats. Une campagne menée en 2019 montre que la petite massette est encore présente sur le secteur. Le calamagrostide serait quant à lui à rechercher.



*Petite massette et Calamagrostide faux roseau*

Les espèces des berges exondées présentes sur l'ENS de la Taillat, jonc à deux tranchants et Germandrée des marais, sont encore bien présentes et leurs populations sont prises en compte dans le cadre de la gestion de l'ENS.



*Germandrée des marais et Jonc à deux tranchants*

De nouvelles espèces patrimoniales ont été découvertes. Parmi les découvertes les plus intéressantes on citera le **Cirse de Montpellier** présent le long d'un fossé en bord de cheminement au nord de l'échangeur. Il est par ailleurs accompagné de la sanguisorbe officinale. Ce cirse protégé pourra se maintenir si la gestion de la végétation est adaptée à sa floraison tardive.

Une autre espèce protégée, l'**Ophioglosse langue de serpent** a été découverte dans un gazon urbain dans le secteur des Buclos. De nombreuses pelouses urbaines offrent une diversité intéressante avec de nombreuses orchidées et parfois des espèces patrimoniales. Une gestion adaptée avec des interventions calées sur le cycle de vie de cette espèce pourra permettre son maintien.



*Cirse de Montpellier et Ophioglosse*

D'autres espèces patrimoniales ont été découvertes au sein de pelouses sèches à moyennement-sèches. Certaines comme la **Spiranthe d'automne** se rencontrent au sein de pelouses moyennement sèches du parc de l'oratoire. Le **Cytise couché** est lui présent sur des parcelles plus au nord au niveau du Bottey, en limite de forêt.

## LES PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Trente-trois espèces considérées comme envahissantes en Isère sont présentes sur la commune de Meylan. Parmi celles-ci, certaines sont particulièrement préoccupantes du fait de leur dynamique actuelle et des risques sur les milieux naturels. On peut noter notamment la **Jussie rampante**, l'**Herbe de la Pampa**, le **Sorgho d'Alep** et le **Souchet robuste**.

**Les actions sur les espèces exotiques envahissantes doivent en premier lieu porter sur la prévention et la veille sur ces espèces émergentes.**

Ces espèces peuvent se rencontrer dans tout type de milieux. Même les coteaux secs et boisements du nord de la commune accueillent des espèces comme le Robinier, le Buddléia, l'Ailante... Les secteurs de plaine sont toutefois les plus touchés avec de nombreuses espèces liées aux zones humides ou agricoles. Le secteur de l'Île d'Amour a fait l'objet d'inventaires ciblés sur ces taxons et apparaît donc plus intensément sur la cartographie.



# Localisation des plantes exotiques envahissantes sur la commune de Meylan - 2022



Nom français	Nom scientifique (TAXREF13)	Famille	Dernière date d'observation	Statut Isère
Ailante	<i>Ailanthus altissima</i> (Mill.) Swingle, 1916	Simaroubacées	29-juin-21	INV A
Ambroisie à feuilles d'armoise	<i>Ambrosia artemisiifolia</i> L., 1753	Asteracées	24-sept.-21	INV A
Armoise des frères Verlot	<i>Artemisia verlotiorum</i> La motte, 1877	Asteracées	06-déc.-19	INV A
Buddléia de David	<i>Buddleja davidii</i> Franch., 1887	Scrophulariacées	08-avr.-21	INV A
Elodée du Canada	<i>Elodea canadensis</i> Michx., 1803	Hydrocharitacées	01-oct.-04	INV A
Impatiens glanduleuse	<i>Impatiens glandulifera</i> Royle, 1833	Balsaminacées	29-juin-21	INV A
Jussie rampante	<i>Ludwigia peploides</i> (Kunth) P.H.Raven, 1964	Onagracées	28-juin-18	INV A
Raisin d'Amérique	<i>Phytolacca americana</i> L., 1753	Phytolaccacées	06-déc.-19	INV A
Renouée de Bohême	<i>Reynoutria x bohémica</i> Chrték & Chrtková, 1983	Polygonacées	16-mars-21	INV A
Renouée du Japon	<i>Reynoutria japonica</i> Houtt., 1777	Polygonacées	22-oct.-21	INV A
Robinier faux-acacia	<i>Robinia pseudoacacia</i> L., 1753	Fabacées	08-avr.-21	INV A
Sénéçon du Cap	<i>Senecio inaequidens</i> DC., 1838	Asteracées	20-sept.-17	INV A
Solidage géante	<i>Solidago gigantea</i> Aiton, 1789	Asteracées	08-avr.-21	INV A
Sorgho d'Alep	<i>Sorghum halepense</i> (L.) Pers., 1805	Poacées	22-oct.-21	INV A
Vergrette de Sumatra	<i>Erigeron sumatrensis</i> Retz., 1810	Asteracées	06-déc.-19	INV A
Vergrette du Canada	<i>Erigeron canadensis</i> L., 1753	Asteracées	12-oct.-19	INV A
Vigne vierge	<i>Parthenocissus inserta</i> (A.Kern.) Fritsch, 1922	Vitacées	22-oct.-21	INV A
Abutilon de Theophraste	<i>Abutilon theophrasti</i> Medik., 1787	Malvacées	19-sept.-18	INV B
Amarante hybride	<i>Amaranthus hybridus</i> L., 1753	Amaranthacées	06-déc.-19	INV B
Amarante réfléchie	<i>Amaranthus retroflexus</i> L., 1753	Amaranthacées	23-oct.-19	INV B
Armoise annuelle	<i>Artemisia annua</i> L., 1753	Asteracées	22-mai-18	INV B
Bident feuillu	<i>Bidens frondosa</i> L., 1753	Asteracées	03-août-06	INV B
Erable négundo	<i>Acer negundo</i> L., 1753	Sapindacées	15-juin-20	INV B
Lapsane intermédiaire	<i>Lapsana communis</i> subsp. <i>intermedia</i> (M.Bieb.) Hayek, 1931	Asteracées	25-mai-20	INV B
Onagre	<i>Oenothera biennis</i> L., 1753	Onagracées	23-oct.-19	INV B
Solidage du Canada	<i>Solidago canadensis</i> L., 1753	Asteracées	03-juil.-12	INV B
Vergrette annuelle	<i>Erigeron annuus</i> (L.) Desf., 1804	Asteracées	06-déc.-19	INV B
Amarante couchée	<i>Amaranthus deflexus</i> L., 1771	Amaranthacées	22-oct.-21	INV C
Faux fraisier	<i>Potentilla indica</i> (Andrews) Th.Wolf, 1904	Rosacées	15-juin-20	INV C
Hemerocalle	<i>Hemerocallis fulva</i> (L.) L., 1762	Xanthorrhoeacées	17-juin-15	INV C
Herbe de la Pampa	<i>Cortaderia selloana</i> (Schult. & Schult.f.) Asch. & Graebn., 1900	Poacées	06-août-19	INV C
Mélicot blanc	<i>Melilotus albus</i> Medik., 1787	Fabacées	25-sept.-04	INV C
Souchet robuste	<i>Cyperus eragrostis</i> Lam., 1791	Cyperacées	05-sept.-19	INV C

## LES ESPACES DE BIODIVERSITE

À Meylan, 2 types de milieux favorables à la biodiversité se distinguent.

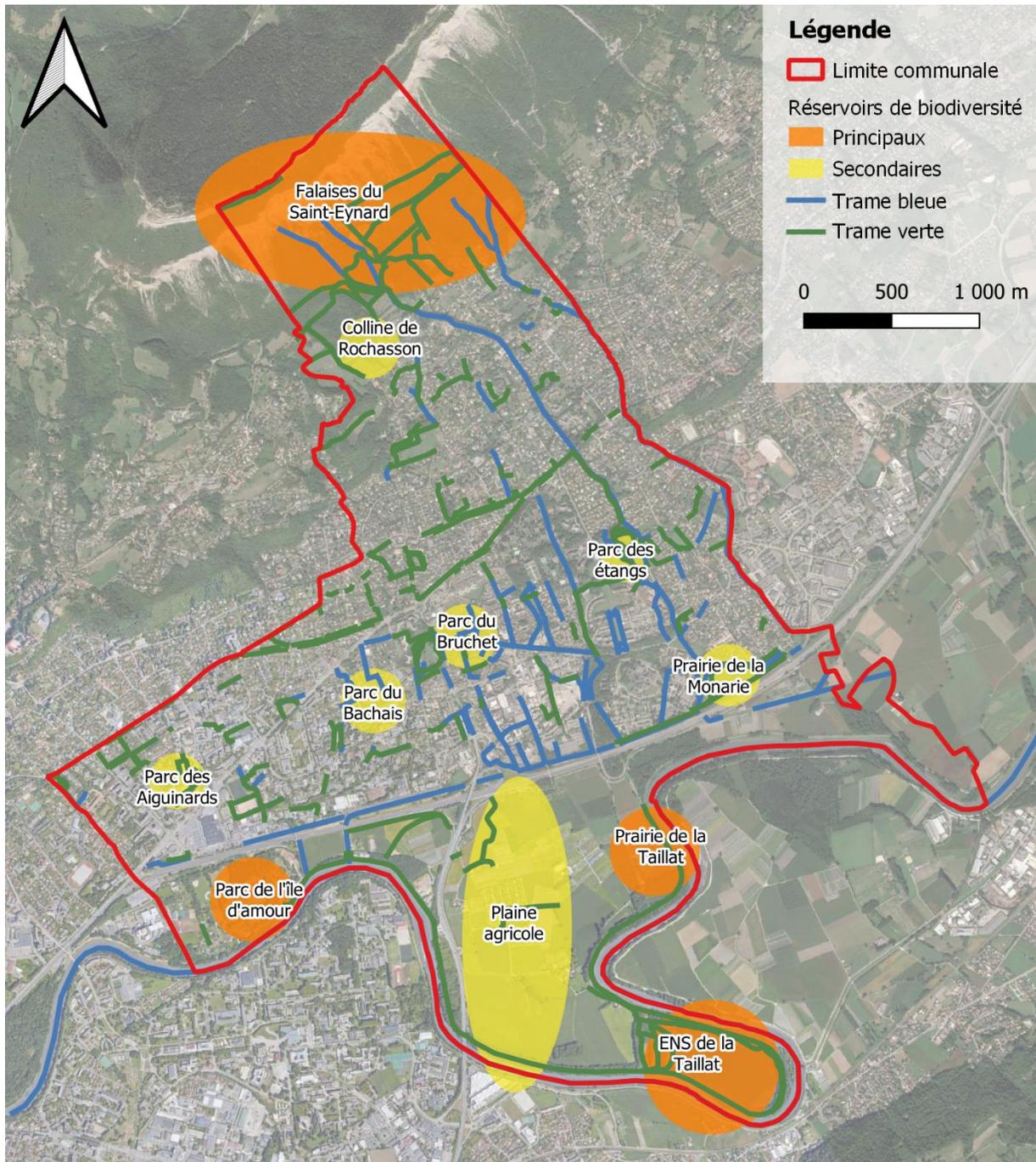
Tout d'abord des espaces principaux, assez vastes, naturels ou semi-naturels, qui représentent de véritable spot de biodiversité sur la commune. Ils sont au nombre de 3 : le parc de l'Île d'amour, l'ENS et les prairies de la Taillat ainsi que les coteaux et falaises du Saint-Eynard. Les 2 premiers sites faisant l'objet d'un plan de gestion et les coteaux du Saint-Eynard se protégeant grâce à la forte pente du site, nous ne nous attarderons pas sur ces espaces bien qu'ils soient d'importants réservoirs de biodiversité.

Ensuite les espaces secondaires sont composés des parcs de la ville (étang, Bachet, Bruchet, Aiguinards, Rochasson), des prairies du Monarie et des espaces agricoles. Ces milieux sont également des réservoirs de biodiversité bien que de moindre importance. Ils sont reliés entre eux par de petits boisements, des haies, des ruisseaux et des prairies qui créent un maillage important sur la commune. Ce maillage, parfois interrompu, représente la trame verte et bleue de la commune.

De nombreux autres milieux jouent un rôle important mais sont présents de manière diffuse sur la commune. Il y a notamment les jardins des particuliers qui peuvent être des îlots de biodiversité si une gestion favorable est présente, des bords de chemin et route ou encore d'anciens bâtiments comme les églises.

Il est important de noter qu'en marge de l'ABC, Gentiana réalise une cartographie des îlots forestiers patrimoniaux. Parmi ces îlots figurent les boisements alluviaux. Ceux-ci sont encore présents sur la commune sous forme de boisement de Chênaies-Frênaies, Frênaies, aulnaies ou saulaies alluviales.

Ces boisements sont essentiellement présents sur les bords de l'Isère mais certains se développent au nord de l'autoroute vers la zone d'activités du vieux chêne. Il est essentiel de protéger ces boisements notamment des dégradations périphériques (dépôts de gravats, de déchets verts) et de l'arrivée d'espèces végétales exotiques envahissantes.



Carte 3 : Réservoirs de biodiversité

## ACTIONS FAVORABLES A LA BIODIVERSITE

Les actions ci-dessous sont issues de l'analyse des enjeux de biodiversité présents sur la commune et de propositions des habitants ayant participé à l'atelier du 21 octobre 2021.

### Le patrimoine arboré de la commune

La commune de Meylan se démarque par la présence d'un important patrimoine arboré présent au sein même des zones bâties. Ces nombreux arbres, souvent de grandes tailles, jouent un rôle essentiel sur la commune que ce soit en tant qu'habitats ou en formant des corridors pour les espèces de canopée (papillons, écureuils ...). Il est aujourd'hui possible de s'appuyer sur ce constat pour proposer plusieurs actions favorables à la biodiversité :

- **Plantation de nouveaux arbres :**

Avant d'atteindre un potentiel écologique fort il faut plusieurs dizaines d'années à un arbre. Au-delà de leur rôle écologique les arbres améliorent le cadre de vie des habitants en limitant les îlots de chaleur, filtrant les particules fines ou fournissant un paysage urbain qualitatif.

Les essences à privilégier sont les arbres présents localement tels que le chêne, le charme, l'orme, le frêne, le merisier, l'érable, le sorbier, le tilleul...

Localisation : les espaces à cibler en priorité sont les espaces communaux (bord de route, pourtour des bâtiments communaux) et les espaces interstitielles dans les zones d'activités ou les zones d'habitations collectives.

- **Création d'une strate arbustive dense**

Les pieds d'arbres et les sous-bois sont souvent entretenus de manière intensive par fauche ou tonte. Afin de créer des zones denses favorable à la faune il convient de permettre la densification de ces espaces. 2 solutions sont envisageables : laisser le milieu évoluer librement ou réaliser des plantations d'arbustes (groseillier, noisetier, viorne, sureau, cornouiller). La première solution a l'avantage d'avoir un coût nul mais plusieurs années seront nécessaires avant l'apparition d'un sous-bois dense. Les plantations permettent une colonisation rapide en contrepartie d'un coût non négligeable.

- **Conserver les espèces grimpantes, notamment le lierre et conserver le bois mort**

Le lierre est souvent identifié à tort comme un parasite des arbres. Il joue pourtant un rôle très important en fournissant un abri à de nombreuses espèces tout au long de l'année ainsi qu'une ressource alimentaire durant l'hiver quand les baies des autres arbres sont déjà tombées. Le lierre est donc à conserver.

De même le bois mort généré par les arbres est à conserver sur place car il permet le développement de nombreux organismes qui forment la base de la chaîne alimentaire. Les branches ou arbres complets peuvent être débités et stockés sur place. Les arbres dépérissant peuvent être élagués pour conserver des chandelles (tronc sans branche) sur pied ce qui permet de remplir leur rôle écologique tout en limitant les risques de chutes.

- **Entretien des arbres têtards**

La gestion en têtard des arbres était autrefois liée aux pratiques agricoles. La taille de ces arbres leur permet d'atteindre un âge considérable, de plus ils forment souvent des cavités très intéressantes pour la faune. Afin de conserver ce patrimoine il est important de poursuivre ces pratiques de taille. Il est également possible de replanter des haies d'arbres gérés en têtard (saule, peuplier, frêne...).

**Localisation de l'action :**

Cette action est diffuse sur l'ensemble du territoire bien que le gros des enjeux se situe au nord de l'autoroute. Une carte produite à partir des inventaires réalisés par la commune permet d'apprécier rapidement les zones prioritaires en s'appuyant sur les cœurs de biodiversité et les réservoirs verts existant pour ensuite travailler à leur connexion.



Carte 4 : Milieux boisés de la commune de Meylan

### **Implication des habitants :**

Les habitants de la commune peuvent participer de plusieurs manières :

- Réalisation de chantier de plantation ou de taille des arbres têtards en partenariat avec les services de la ville.
- Réaliser un entretien favorable des haies et des arbres dans leur jardin afin d'appuyer l'effort fourni par la commune (demande probablement la mise en place d'animation).
- Inciter les copropriétés à réaliser des plantations et à conserver les arbres remarquables.
- Inventorier les arbres et boisements de la commune pour intégrer ces éléments dans les documents d'urbanisme de la commune.

### **Zone agricole**

La zone agricole de la commune de Meylan est située au sud de l'autoroute bien que quelques prairies soient présentes au pied des coteaux du Saint-Eynard. On y rencontre des grandes cultures (principalement soja et maïs), des zones maraîchères et des prairies liées au centre équestre. Un projet sur une cinquantaine d'hectares vise également à reconverter certaines grandes cultures en plus petites exploitations notamment maraîchères.



Carte 5 : Parcelles agricoles déclarées sur la commune de Meylan

Les milieux agricoles sont favorables à un cortège d'espèces qui affectionnent les milieux ouverts. À Meylan on rencontre par exemple la chouette chevêche, la chouette effraie, le moineau friquet ou l'alouette des champs et de petits mammifères comme la belette et l'hermine.

Plusieurs actions sont possibles pour favoriser la faune de cette plaine :

- **Replanter des arbres et des haies**

Au-delà de leur rôle de corridor, les arbres et les haies vont favoriser toute une faune d'auxiliaires de culture qui permettent de limiter les intrants notamment en système maraîcher. En zone d'élevage (centre équestre) les haies permettent de fournir ombrage, brise vent et ressource alimentaire diversifiée (ligneux) aux animaux. Afin de maximiser l'effet des haies une réflexion est à engager au niveau de la plaine (distance entre les haies, orientation). Il est primordial de privilégier des espèces locales (un guide produit par l'association botanique Gentiana est annexé à ce rapport), de plus il est possible de créer des haies d'arbres têtards afin qu'ils deviennent des arbres remarquables à cavités dans quelques décennies.

En parallèle des plantations, le maintien et l'entretien des vieux arbres est prioritaire (entretien des saules et peupliers têtards).

- **Creuser des mares (zone élevage)**

Les mares sont des espaces extrêmement riches en termes de biodiversité, elles permettent également de fournir des points d'abreuvement à la faune et aux animaux domestiques. L'ajout de mares dans le secteur du centre équestre pourrait permettre de remplir l'ensemble de ces rôles tout en éloignant la mare de possible pollution liée aux intrants des grandes cultures.

- **Tas de pierre, de bois et hibernaculum**

Comme indiqué précédemment des espèces telles que l'hermine ou la belette ont été observées dans la plaine agricole. Afin de favoriser ces espèces grandes consommatrices des ravageurs de cultures, il convient de créer des micro-habitats. Pour ce faire il suffit de déposer des tas de pierres (galet de diamètre >25cm favorables aux reptiles et mammifères) ou de bois (favorable aux reptiles, amphibiens, mammifères et insectes) dans les coins de parcelles ou en bord de champ.

- **Poser des nichoirs à destination des rapaces nocturnes**

Les rapaces nocturnes comme les petits mammifères sont d'excellents régulateurs des ravageurs de cultures. Afin de favoriser leur présence une campagne de pose de nichoirs peut être réalisée. Les techniques de pose des nichoirs demandent une certaine expertise (localisation du site, type de support, hauteur) et un entretien annuel est à prévoir.

- **Lutter contre les dépôts sauvages**

Les dépôts sauvages de déchets sont fréquents dans les plaines agricoles en périphérie d'agglomération. Il convient de retirer rapidement ces déchets pour éviter les pollutions diffuses et l'introduction d'espèces envahissantes via les déchets verts.

- **Créer un espace pédagogique**

L'implantation d'exploitations agricoles prévues sur le secteur est l'occasion de créer un circuit de vente locale et de sensibiliser les habitants aux enjeux d'une agriculture éco-responsable via un espace pédagogique.

### **Implication des habitants**

- Participations aux chantiers de création des aménagements et aux chantiers d'entretien des arbres têtards.
- Suivi des nichoirs de la zone.
- Suivi de la faune de la plaine.
- Consommation locale.

## Biodiversité en ville

Bien que moins favorable qu'un milieu naturel, la ville est un espace qui accueille une biodiversité importante qui contribue au bien-être des habitants. Afin que cette biodiversité perdure et se développe les actions suivantes sont proposées :

- **Gestion différenciée des espaces**

La gestion différenciée des espaces a pour objectif de limiter la fréquence des entretiens sur le milieu naturel / semi-naturel. Un guide produit par l'association Gentiana est annexé à ce rapport.

Nous avons déjà évoqué auparavant le fait de maintenir un couvert végétal herbacé et arbustif sous les zones arborées.

### Plusieurs autres secteurs sont ainsi à cibler :

- Les prairies présentes dans les différentes ZAC de la commune sont particulièrement intéressantes et mériteraient d'être entretenues de manière plus extensive (1 à 2 fauches par an maximum).
- Les chantournes et petits canaux présents sur la commune abritent une faune et une flore intéressante, une gestion plus extensive serait bénéfique à ces milieux.
- La commune possède de nombreux espaces verts où il paraît important de laisser des zones de prairies en gestion différenciée avec une fauche automnale ou 2 fauches selon la typologie du milieu. Cet entretien limité permettra la pleine expression de la flore de ces jardins et favorisera directement la présence de pollinisateurs.
- La taille des arbres et haies à éviter de février à août sur l'ensemble de la commune.

Une charte de bonne conduite pourra être créée pour inciter les copropriétés à gérer leurs espaces de manière responsable.

### Implication des habitants

- Mise en place d'une gestion favorable chez les particuliers, en effet les jardins privés sont souvent entretenus de manière intensives. Une animation ou la visite de jardins gérés de manière écologique serait à prévoir.

- **Aménagements ponctuels**

Dans son ensemble le milieu urbanisé est un milieu peu favorable à la faune. Les micro-habitats y sont peu nombreux ce qui limite les capacités des espèces à accomplir leur cycle de vie par manque de sites de nidifications ou de zones de tranquillités. De nombreux aménagements sont possible et doivent être adaptés à chaque situation, le guide biodiversité et bâti produit par le conseil architecture urbanisme et environnement (CAUE) en partenariat avec la LPO apporte une information complète sous forme de fiches techniques disponibles sur <https://www.biodiversiteetbati.fr/>

Les fiches techniques seront également annexées au rapport.

Les aménagements les plus fréquents ainsi que leurs coûts sont listés ci-dessous :

Aménagements	Cible	Entretien	Coût
Nichoirs / gîtes	Passereaux / chauves-souris	Vider les nichoirs chaque automne	15 à 50 € / u
Hibernaculum pierre	Reptiles, amphibiens	Débroussaillage annuel	Nul (récupération)
Tas de bois	Reptiles, amphibiens, insectes	Rajouter du bois annuellement	Nul (récupération)
Mare	Amphibiens, odonates	Végétation tous les 3 à 5 ans à l'automne	Mare naturelle : 1000€ Mare bâchée : 5000€
Découper des passages dans les clôtures	Petit mammifères	Nul	Nul

### Implication des habitants

- Réalisation et entretien d'aménagements.
- Conserver les micro-habitats favorables à la faune : accès aux combles, trous dans les murs.

### Perméabilité et trame noire

Afin d'accomplir leur cycle de vie les espèces ont besoin de se déplacer et la ville représente un ensemble d'obstacles, qu'ils soient physiques (clôtures, murets) ou immatériel (pollution lumineuse).

L'ensemble des actions précédentes (gestion différenciée des espaces publics et privés, plantations de haies, etc..) contribuent à la restauration de continuités écologiques sur la commune. Afin de renforcer ces effets il est possible de :

- Créer des ouvertures en pieds de clôtures et pieds de murets.
- Limiter l'éclairage public et privé :
  - Respect de la réglementation en cours sur l'extinction des éclairages publicitaires.
  - Extinction ou modernisation de l'éclairage public (éclairage intelligent).
  - Suppression des éclairages inutiles.

### Sensibilisation

La sensibilisation et la communication sont des aspects très importants qui permettront de pérenniser les actions initiées via l'ABC. Cet aspect a notamment été sollicité par une majorité des participants lors de l'atelier participatif réalisé en octobre 2021 pour présenter les différents enjeux relevés durant l'ABC.

Il sera donc important de poursuivre les actions de sensibilisation du CINE, les animations scolaires et la communication via les services de la ville.

## INDICATEURS DE SUIVI

ENJEU	OBJECTIF	ACTION	INDICATEUR PRIMAIRE	INDICATEUR SECONDAIRE
Patrimoine boisé	Conserver le patrimoine arboré	Entretien des arbres têtards	Nombre d'arbres entretenus	Nombre de nouveaux arbres entretenus en têtard
		Plantation de nouveaux arbres	Nombre d'arbres plantés	
	Améliorer la capacité d'accueil des boisements	Création d'une strate arbustive dense	Surface en libre évolution	Nombre d'arbustes plantés en sous-bois
		Conserver les espèces grimpantes	Absence de lierre coupé	
		Conserver le bois mort	Présence de bois mort sur pied ou au sol	Suivi des insectes saproxyliques
Agriculture	Offrir un milieu attractif pour la faune	Plantation d'arbres et haies	Linéaire de haies plantées	Evolution de la faune dans les haies plantées (suivi protocolé OFB)
		Création de mares	Création d'une mare	Suivi de l'évolution des mares (IECMA / Protocole OFB)
		Création de gîtes terrestres	Nombre de gîtes créés	Suivi de l'occupation des gîtes
		Pose de nichoirs	Nombre de nichoirs posés et suivis	Suivi de l'occupation des nichoirs
	Sensibiliser les habitants aux enjeux agricoles	Lutter contre les dépôts sauvages	Absence de dépôts sauvages	
		Créer un espace agricole pédagogique	Création de l'espace pédagogique	Nombre de personnes sensibilisées
Biodiversité en ville	Améliorer la capacité d'accueil de la faune en ville	Gestion différenciée des espaces	Surface en gestion différenciée	Evolution de la biodiversité sur les prairies (STERF)
		Création d'aménagements favorables à la faune	Nombre d'aménagements réalisés	Suivi de l'occupation des aménagements
	Rendre la ville plus perméable	Créer des ouvertures dans les clôtures et murets	Nombre de passages créés	Suivi de l'efficacité des passages (pièges photographiques)
		Diminuer la pollution lumineuse	Nombre de lampadaires équipés de système de détection, supprimés ou éteints	Evolution des populations de chiroptères
Sensibilisation	Faire découvrir la faune, la flore et les enjeux de biodiversité aux habitants	Poursuivre le travail du CINE	Nombre d'animations réalisées	Enquête de satisfaction auprès des participants
		Proposer des animations scolaires	Nombre d'animations réalisées	Nombre d'élèves sensibilisés
		Proposer des animations grand public	Nombre d'animations réalisées	Enquête de satisfaction auprès des participants

## ACTIONS CIBLEES SUR UNE ESPECE

Certaines espèces apparaissent très localisées sur la commune, probablement avec de faibles effectifs. La commune porte donc une forte responsabilité quant au maintien de ces populations sur son territoire. Il s'agit de l'alyte accoucheur, du triton crêté, de la chevêche d'Athéna, du moineau friquet et de l'effraie des clochers.

### Alyte accoucheur :

L'espèce est présente au niveau du clos des Capucins et probablement dans certains jardins particuliers. Un inventaire ciblé sur l'espèce et ses milieux de reproduction semble donc un préalable incontournable avec la mise en place d'actions en faveur de ce crapaud. Il sera ensuite possible de travailler sur le déplacement des individus et la qualité des sites de reproduction (entretien, création).

### Triton crêté :

Présent à l'Île d'amour, le triton crêté a été découvert en 2021. Cette espèce est sensible aux perturbations de son milieu telle que l'introduction de poissons. Il sera donc important de veiller au maintien du milieu de l'espèce et à procéder à des actions de restauration en cas de dégradation. Il sera également intéressant de vérifier la présence de l'espèce dans les autres mares du parc.

### Chevêche d'Athéna et effraie des clochers :

Ces 2 chouettes sont présentes dans la zone agricole de la commune de Meylan. Les actions sur les milieux naturels permettront d'augmenter la ressource en nourriture disponible sur la plaine. Cependant les sites de nidification favorables restent rares pour ces espèces qui occupent des cavités pour la chevêche et de plus grands volumes pour l'effraie des clochers. Une campagne de pose de nichoirs pourra être envisagée pour ces espèces. Au vu des surfaces disponibles, 3 nichoirs à chouette chevêche et 1 nichoir à chouette effraie semble suffisant.

### Moineau friquet

Autrefois très commun, le moineau friquet est en très forte régression sur toute la plaine du Grésivaudan. Principalement dû aux modifications de l'habitat et des pratiques agricoles, ces oiseaux souffrent d'un manque de ressources alimentaires et d'un manque de sites de nidification. L'installation de nichoirs (déjà partiellement réalisé) et le suivi de l'espèce semble primordial pour maintenir l'espèce sur la commune.

Espèces	Améliorer la connaissance / diagnostic	Gestion possible selon diagnostic
<b>Alyte accoucheur</b>	Inventaire nocturne par point d'écoute d'avril à juin Inventaire dans les mares du clos des capucins	Restauration des points d'eau existant Création de nouvelles mares Restauration des continuités écologiques entre jardins
<b>Triton crêté</b>	Inventaire nocturne dans les milieux humides favorable d'avril à juin sur le secteur de l'île d'amour	Entretien de mares Suppression de la faune piscicole Création de nouvelles mares favorables
<b>Chevêche d'Athéna</b>	Inventaire par point d'écoute et repasse en hiver Localisation de sites favorables à la pose de niochirs	Pose et suivi des niochirs Création de bandes enherbées (zone de chasse)
<b>Effraie des clochers</b>	Inventaire par point d'écoute et repasse en hiver Localisation de sites favorables à la pose de niochirs	Pose et suivi des niochirs Création de bandes enherbées (zone de chasse)
<b>Moineau friquet</b>	Inventaire par point d'écoute	Pose et suivi des niochirs Sensibilisation des propriétaires accueillant des colonies de moineaux

Une fois ces actions réalisées, des suivis pourront permettre de vérifier l'efficacité des mesures proposées.

## CONCLUSION

L'atlas de biodiversité de la commune de Meylan a apporté une information naturaliste très complète qui permet aujourd'hui de proposer des actions et des suivis ciblés pour poursuivre l'engagement de la commune en faveur de la biodiversité.

De nombreux ateliers ont été proposés au grand public avec une implication importante des bénévoles, des associations et du CINE. Le public touché reste cependant peu nombreux au regard des efforts produits. La sensibilisation devra donc être poursuivie et les canaux de communication revus pour toucher de nouveaux profils.

# ANNEXES

## Annexe 1 : Liste des espèces

Taxon	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Nb de données	LR France	LR Rhône-Alpes
<b>Amphibiens</b>	Alyte accoucheur	<i>Alytes obstetricans</i>	1	LC	LC
	Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i>	29	LC	LC
	Grenouille commune	<i>Pelophylax kl. esculentus</i>	5	NT	DD
	Grenouille de Lessona	<i>Pelophylax lessonae</i>	1	NT	DD
	Grenouille rieuse	<i>Pelophylax ridibundus</i>	30	LC	NA
	Grenouille rousse	<i>Rana temporaria</i>	4	LC	NT
	Salamandre tachetée	<i>Salamandra salamandra</i>	120	LC	LC
	Triton alpestre	<i>Ichthyosaura alpestris</i>	20	LC	LC
	Triton crêté	<i>Triturus cristatus</i>	1	NT	EN
Triton palmé	<i>Lissotriton helveticus</i>	42	LC	LC	

Taxon	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Nb de données	LR France	LR Rhône-Alpes
<b>Chauves-souris</b>	Molosse de Cestoni	<i>Tadarida teniotis</i>	3	NT	LC
	Murin à moustaches	<i>Myotis mystacinus</i>	2	LC	LC
	Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>	2	LC	LC
	Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>	4	LC	LC
	Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i>	1	VU	NT
	Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	3	NT	NT
	Oreillard roux	<i>Plecotus auritus</i>	2	LC	LC
	Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	24	NT	LC
	Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	60	LC	LC
	Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i>	2	NT	NT
	Pipistrelle pygmée	<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	9	LC	NT
	Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	1	NT	LC
	Vespère de Savi	<i>Hypsugo savii</i>	3	LC	LC

Taxon	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Nb de données	LR France	LR Rhône-Alpes
<b>Reptiles</b>	Couleuvre à collier nordique	<i>Natrix helvetica</i>	72	LC	LC
	Couleuvre d'Esculape	<i>Zamenis longissimus</i>	1	LC	LC
	Couleuvre verte et jaune	<i>Hierophis viridiflavus</i>	8	LC	LC
	Couleuvre vipérine	<i>Natrix maura</i>	1	NT	LC
	Lézard à deux raies	<i>Lacerta bilineata</i>	10	LC	LC
	Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	340	LC	LC
	Trachémyde écrite (Tortue de Floride)	<i>Trachemys scripta</i>	3	NA	NA

Taxon	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Nb de données	LR FRANCE	LR Rhône-Alpes
<b>Oiseaux</b>	Accenteur alpin	<i>Prunella collaris</i>	2	LC	DD
	Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	54	LC	LC
	Aigle royal	<i>Aquila chrysaetos</i>	3	VU	VU
	Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	27	LC	LC
	Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	14	LC	VU
	Autour des palombes	<i>Accipiter gentilis</i>	4	LC	LC
	Bécassine des marais	<i>Gallinago gallinago</i>	3	CR	CR
	Bec-croisé des sapins	<i>Loxia curvirostra</i>	2	LC	LC
	Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	124	LC	LC
	Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	243	LC	LC
	Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>	8	DD	LC
	Bernache du Canada	<i>Branta canadensis</i>	1	NA	NA
	Bihoreau gris	<i>Nycticorax nycticorax</i>	4	NA	LC
	Blongios nain	<i>Ixobrychus minutus</i>	1	EN	CR
	Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	3	LC	LC
	Bouscarle de Cetti	<i>Cettia cetti</i>	9	NT	LC
	Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	50	NA	LC
	Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>	52	EN	LC
	Bruant fou	<i>Emberiza cia</i>	6	LC	LC
	Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	8	NA	DD
	Bruant ortolan	<i>Emberiza hortulana</i>	1	EN	EN
	Bruant zizi	<i>Emberiza cirlus</i>	12	LC	LC
	Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	2	NA	LC
	Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	3	LC	LC
	Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	364	LC	LC
	Canard chipeau	<i>Anas strepera</i>	2	LC	CR
	Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	3736	LC	LC
	Canard mandarin	<i>Aix galericulata</i>	48	NA	NA
	Canard pilet	<i>Anas acuta</i>	6	LC	DD
	Canard siffleur	<i>Anas penelope</i>	1	LC	LC
	Canard souchet	<i>Anas clypeata</i>	8	LC	CR
	Cassenoix moucheté	<i>Nucifraga caryocatactes</i>	1	LC	LC
	Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	299	NA	LC
	Chevalier culblanc	<i>Tringa ochropus</i>	11	LC	LC
	Chevalier gambette	<i>Tringa totanus</i>	1	LC	DD
	Chevalier guignette	<i>Actitis hypoleucos</i>	41	DD	EN
	Chevalier sylvain	<i>Tringa glareola</i>	3	LC	LC
	Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>	28	LC	VU
	Chocard à bec jaune	<i>Pyrrhocorax graculus</i>	3	LC	LC
	Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>	131	LC	LC
	Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>	21	LC	LC
	Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>	19	LC	LC
	Cinle plongeur	<i>Cinclus cinclus</i>	9	LC	LC
	Circaète Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	3	LC	LC
	Cisticole des joncs	<i>Cisticola juncidis</i>	3	VU	LC
	Corbeau freux	<i>Corvus frugilegus</i>	155	LC	LC
	Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	789	LC	LC
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	32	DD	LC	
Crabier chevelu	<i>Ardeola ralloides</i>	3	LC	CR	
Cygne tuberculé	<i>Cygnus olor</i>	9	LC	LC	

Oiseaux	Échasse blanche	Himantopus himantopus	3	LC	DD
	Effraie des clochers	Tyto alba	6	LC	LC
	Épervier d'Europe	Accipiter nisus	64	LC	LC
	Étourneau sansonnet	Sturnus vulgaris	200	LC	LC
	Faisan de Colchide	Phasianus colchicus	16	LC	NA
	Faucon crécerelle	Falco tinnunculus	61	NA	LC
	Faucon hobereau	Falco subbuteo	27	LC	LC
	Faucon pèlerin	Falco peregrinus	24	LC	LC
	Fauvette à tête noire	Sylvia atricapilla	1010	LC	LC
	Fauvette des jardins	Sylvia borin	7	DD	LC
	Fauvette grisette	Sylvia communis	5	DD	DD
	Foulque macroule	Fulica atra	141	LC	LC
	Fuligule milouin	Aythya ferina	13	LC	EN
	Fuligule morillon	Aythya fuligula	1	LC	EN
	Gallinule poule-d'eau	Gallinula chloropus	119	LC	LC
	Geai des chênes	Garrulus glandarius	227	LC	LC
	Gélinotte des bois	Tetrastes bonasia	1	NT	NT
	Gobemouche gris	Muscicapa striata	31	DD	DD
	Gobemouche noir	Ficedula hypoleuca	44	DD	LC
	Goéland leucopnée	Larus michahellis	28	LC	LC
	Grand Corbeau	Corvus corax	24	LC	LC
	Grand Cormoran	Phalacrocorax carbo	179	LC	LC
	Grand-duc d'Europe	Bubo bubo	1	LC	VU
	Grande Aigrette	Casmerodius albus	9	LC	LC
	Grèbe castagneux	Tachybaptus ruficollis	6	LC	LC
	Grèbe huppé	Podiceps cristatus	164	LC	LC
	Grimpereau des bois	Certhia familiaris	1	LC	LC
	Grimpereau des jardins	Certhia brachydactyla	456	LC	LC
	Grive draine	Turdus viscivorus	37	LC	LC
	Grive litorne	Turdus pilaris	14	LC	LC
	Grive mauvis	Turdus iliacus	24	LC	LC
	Grive musicienne	Turdus philomelos	176	LC	LC
	Grosbec casse-noyaux	Coccothraustes coccothraustes	162	LC	LC
	Grue cendrée	Grus grus	2	CR	LC
	Guêpier d'Europe	Merops apiaster	92	LC	DD
	Guifette moustac	Chlidonias hybrida	1	NA	DD
	Harle bièvre	Mergus merganser	7	LC	LC
	Héron cendré	Ardea cinerea	180	LC	LC
	Héron garde-boeufs	Bubulcus ibis	1	LC	LC
	Héron pourpré	Ardea purpurea	4	LC	EN
	Hibou moyen-duc	Asio otus	4	LC	LC
	Hirondelle de fenêtre	Delichon urbicum	51	DD	LC
	Hirondelle de rivage	Riparia riparia	5	DD	EN
	Hirondelle de rochers	Ptyonoprogne rupestris	13	LC	LC
	Hirondelle rustique	Hirundo rustica	141	DD	EN
	Huppe fasciée	Upupa epops	18	LC	EN
	Hypolaïs polyglotte	Hippolais polyglotta	40	LC	LC
	Linotte mélodieuse	Carduelis cannabina	5	NA	LC
	Locustelle tachetée	Locustella naevia	1	NA	CR
	Loriot d'Europe	Oriolus oriolus	122	LC	LC
Martinet à ventre blanc	Apus melba	35	LC	LC	
Martinet noir	Apus apus	128	DD	LC	

Oiseaux	Martin-pêcheur d'Europe	Alcedo atthis	51	NA	DD
	Merle à plastron	Turdus torquatus	1	DD	DD
	Merle noir	Turdus merula	1289	LC	LC
	Mésange à longue queue	Aegithalos caudatus,	1012	LC	LC
	Mésange bleue	Cyanistes caeruleus	756	LC	LC
	Mésange charbonnière	Parus major	1061	LC	LC
	Mésange huppée	Lophophanes cristatus	79	LC	LC
	Mésange noire	Periparus ater	144	LC	LC
	Mésange nonnette	Poecile palustris	62	LC	LC
	Milan noir	Milvus migrans	137	LC	LC
	Milan royal	Milvus milvus	25	NA	CR
	Moineau domestique	Passer domesticus	674	LC	NT
	Moineau friquet	Passer montanus	53	EN	VU
	Moineau soulcie	Petronia petronia	1	LC	DD
	Mouette pygmée	Hydrocoloeus minutus	1	LC	EN
	Mouette rieuse	Chroicocephalus ridibundus	6	LC	LC
	Nette rousse	Netta rufina	3	LC	LC
	Perruche à collier	Psittacula krameri	6	NA	
	Perruche ondulée	Melopsittacus undulatus	1		
	Petit-duc scops	Otus scops	22	LC	CR
	Petit Gravelot	Charadrius dubius	46	LC	DD
	Pic épeiche	Dendrocopos major	477	LC	LC
	Pic épeichette	Dendrocopos minor	17	VU	LC
	Pic noir	Dryocopus martius	21	LC	LC
	Pic vert	Picus viridis	466	LC	LC
	Pie bavarde	Pica pica	563	LC	NT
	Pie-grièche écorcheur	Lanius collurio	23	NA	LC
	Pigeon biset domestique	Columba livia, Columba livia f. domestica	872	DD	RE
	Pigeon colombin	Columba oenas	6	LC	DD
	Pigeon ramier	Columba palumbus	721	LC	DD
	Pinson des arbres	Fringilla coelebs	761	LC	LC
	Pinson du Nord	Fringilla montifringilla	124	DD	LC
	Pipit à gorge rousse	Anthus cervinus	1	NA	EN
	Pipit des arbres	Anthus trivialis	11	DD	LC
	Pipit farlouse	Anthus pratensis	23	DD	LC
	Pipit spioncelle	Anthus spinoletta	12	LC	LC
	Plongeon imbrin	Gavia immer	78	VU	NA
	Pouillot de Bonelli	Phylloscopus bonelli	30	LC	LC
	Pouillot véloce	Phylloscopus collybita,	2288	LC	LC
	Pouillot fitis	Phylloscopus trochilus	54	DD	LC
	Pouillot siffleur	Phylloscopus sibilatrix	4	NA	DD
	Râle d'eau	Rallus aquaticus	10	NA	DD
	Rémiz penduline	Remiz pendulinus	3	CR	DD
	Roitelet à triple bandeau	Regulus ignicapilla	186	LC	LC
	Roitelet huppé	Regulus regulus	27	NA	LC
	Rosignol philomèle	Luscinia megarhynchos	180	LC	LC
	Rougegorge familier	Erithacus rubecula	870	LC	LC
	Rougequeue à front blanc	Phoenicurus phoenicurus	69	LC	LC
Rougequeue noir	Phoenicurus ochruros	327	LC	LC	
Rousserolle effarvate	Acrocephalus scirpaceus	43	LC	LC	

<b>Oiseaux</b>	Rousserolle turdoïde	Acrocephalus arundinaceus	3	NA	DD
	Rousserolle verderolle	Acrocephalus palustris	2	LC	DD
	Sarcelle d'été	Anas querquedula	5	NT	CR
	Sarcelle d'hiver	Anas crecca	20	LC	CR
	Serin cini	Serinus serinus	333	NA	DD
	Sittelle torchepot	Sitta europaea	370	LC	LC
	Tarier des prés	Saxicola rubetra	5	DD	DD
	Tarier pâtre	Saxicola rubicola	29	NA	LC
	Tarin des aulnes	Carduelis spinus	185	DD	DD
	Tichodrome échelette	Tichodroma muraria	1	NT	LC
	Torcol fourmilier	Jynx torquilla	3	LC	DD
	Tourterelle turque	Streptopelia decaocto	622	LC	LC
	Traquet motteux	Oenanthe oenanthe	13	DD	LC
	Troglodyte mignon	Troglodytes troglodytes	302	LC	LC
	Vanneau huppé	Vanellus vanellus	5	LC	DD
	Vautour fauve	Gyps fulvus	3	LC	VU
	Verdier d'Europe	Carduelis chloris	315	NA	LC

Taxon	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Nb de données	LR France	LR Rhône-Alpes
<b>Mammifères</b>	Belette d'Europe	Mustela nivali	4	LC	NT
	Blaireau européen	Meles meles	31	LC	LC
	Campagnol agreste	Microtus agrestis	1	LC	LC
	Campagnol fouisseur	Arvicola scherman	8		LC
	Castor d'Eurasie	Castor fiber	69	LC	LC
	Chamois	Rupicapra rupicapra	10	LC	LC
	Chat forestier	Felis silvestris	1	LC	NT
	Chevreuil européen	Capreolus capreolus	25	LC	LC
	Crocidure musette	Crocidura russula	2	LC	LC
	Ecureuil roux	Sciurus vulgaris	269	LC	LC
	Fouine	Martes foina	6	LC	LC
	Hérisson d'Europe	Erinaceus europaeus	25	LC	NT
	Hermine	Mustela erminea	2	LC	LC
	Lapin de garenne	Oryctolagus cuniculus	83	NT	VU
	Lièvre d'Europe	Lepus europaeus	6	LC	LC
	Martre des pins	Martes martes	3	LC	
	Ragondin	Myocastor coypus	25	NA	
	Rat des moissons	Micromys minutus	1	LC	NT
	Rat musqué	Ondatra zibethicus	3	NA	
	Rat surmulot	Rattus norvegicus	17	NA	
	Renard roux	Vulpes vulpes	68	LC	LC
	Sanglier	Sus scrofa	11	LC	LC
	Taupe d'Europe	Talpa europaea	3	LC	LC

Taxon	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Nb de données	LR France	LR Rhône-Alpes
<b>Odonates</b>	Aeschne affine	Aeshna affinis	1	LC	LC
	Aeschne bleue	Aeshna cyanea	9	LC	LC
	Aeschne des joncs	Aeshna juncea	1	NT	LC
	Aeschne mixte	Aeshna mixta	3	LC	LC
	Agrion jovencelle	Coenagrion puella	12	LC	LC
	Anax empereur	Anax imperator	11	LC	LC
	Anax napolitain	Anax parthenope	1	LC	LC
	Brunette hivernale	Sympecma fusca	4	LC	LC
	Caloptéryx éclatant	Calopteryx splendens	4	LC	LC
	Caloptéryx hémorroïdal	Calopteryx haemorrhoidalis	135	LC	LC
	Caloptéryx vierge	Calopteryx virgo	2	LC	LC
	Cériagrion délicat	Ceriagrion tenellum	5	LC	LC
	Cordulie bronzée	Cordulia aenea	1	LC	LC
	Crocothémis écarlate	Crocothemis erythraea	3	LC	LC
	Ischnure élégante	Ischnura elegans	11	LC	LC
	Leste fiancé	Lestes sponsa	1	NT	LC
	Leste vert	Chalcolestes viridis	4	LC	LC
	Libellule à quatre taches	Libellula quadrimaculata	2	LC	LC
	Libellule déprimée	Libellula depressa	6	LC	LC
	Nymphe au corps de feu	Pyrrhosoma nymphula	2	LC	LC
	Orthétrum bleuissant	Orthetrum coerulescens	1	LC	LC
	Orthétrum brun	Orthetrum brunneum	8	LC	LC
	Orthétrum réticulé	Orthetrum cancellatum	1	LC	LC
	Pennipatte bleuâtre	Platycnemis pennipes	5	LC	LC
	Sympétrum sanguin	Sympetrum sanguineum	8	LC	LC
	Sympétrum strié	Sympetrum striolatum	4	LC	LC

Taxon	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Nb de données	LR France	LR Rhône-Alpes
<b>Papillons de jour</b>	Amaryllis	Pyronia tithonus	4	LC	LC
	Apollon	Parnassius apollo	1	LC	NT
	Argus (Azuré) bleu céleste	Lysandra bellargus	2	LC	LC
	Argus vert	Callophrys rubi	2	LC	LC
	Aurore	Anthocharis cardamines	7	LC	LC
	Azuré commun	Polyommatus icarus	19	LC	LC
	Azuré de la faucille	Cupido alcetas	3	LC	LC
	Azuré des coronilles	Plebejus argyrognomon	2	LC	LC
	Azuré des nerpruns	Celastrina argiolus	2	LC	LC
	Belle Dame	Vanessa cardui	4	LC	LC
	Bleu-nacré (Argus bleu-nacré)	Lysandra coridon	1	DD	LC
	Brun des pélargoniums	Cacyreus marshalli	1	NA	NA
	Céphale	Coenonympha arcania	2	LC	LC
	Citron	Gonepteryx rhamni	11	LC	LC
	Collier de corail	Aricia agestis	1	LC	LC

Papillons de jour	Cuivré commun	<i>Lycaena phlaeas</i>	3	LC	LC
	Demi-deuil	<i>Melanargia galathea</i>	10	LC	LC
	Flambé	<i>Iphiclidus podalirius</i>	12	LC	LC
	Gazé	<i>Aporia crataegi</i>	1	LC	LC
	Grande Tortue	<i>Nymphalis polychloros</i>	1	LC	LC
	Grand Nègre des bois	<i>Minois dryas</i>	3	LC	LC
	Hespérie des potentilles	<i>Pyrgus armoricanus</i>	1	LC	LC
	Hespérie échiquier (Echiquier)	<i>Carterocephalus palaemon</i>	1	LC	LC
	Lucine	<i>Hamearis lucina</i>	2	LC	LC
	Machaon	<i>Papilio machaon</i>	1	LC	LC
	Mégère (Satyre)	<i>Lasiommata megera</i>	5	LC	LC
	Mélitée de Fruhstorfer	<i>Melitaea celadussa</i>	4		LC
	Mélitée orangée	<i>Melitaea didyma</i>	4	LC	LC
	Moiré sylvicole	<i>Erebia aethiops</i>	1	LC	LC
	Moyen Nacré	<i>Fabriciana adippe</i>	2	LC	LC
	Myrtil	<i>Maniola jurtina</i>	25	LC	LC
	Paon du jour	<i>Aglais io</i>	6	LC	LC
	Petite Tortue	<i>Aglais urticae</i>	8	LC	LC
	Petite Violette	<i>Boloria dia</i>	2	LC	LC
	Petit Mars changeant	<i>Apatura ilia</i>	1	LC	LC
	Piérade de la moutarde	<i>Leptidea sinapis</i>	3	LC	LC
	Piérade de la rave	<i>Pieris rapae</i>	5	LC	LC
	Piérade de l'ibéride	<i>Pieris manni</i>	2	LC	LC
	Piérade du chou	<i>Pieris brassicae</i>	6	LC	LC
	Piérade du navet	<i>Pieris napi</i>	7	LC	LC
	Point-de-Hongrie	<i>Erynnis tages</i>	1	LC	LC
	Procris (Fadet commun)	<i>Coenonympha pamphilus</i>	11	LC	LC
	Robert-le-diable (C-blanc)	<i>Polygonia c-album</i>	4	LC	LC
	Silène	<i>Brintesia circe</i>	5	LC	LC
	Souci	<i>Colias crocea</i>	9	LC	LC
	Sylvain azuré	<i>Limenitis reducta</i>	1	LC	LC
	Sylvaine	<i>Ochlodes sylvanus</i>	17	LC	LC
	Tabac d'Espagne	<i>Argynnis paphia</i>	5	LC	LC
	Tircis	<i>Pararge aegeria</i>	21	LC	LC
	Vulcain	<i>Vanessa atalanta</i>	22	LC	LC